

Communauté de Communes du Pays d'Ambert

→ Une chaufferie bois avec réseau de chaleur pour le complexe sportif et le collège

Une collectivité pionnière

Située au cœur du Livradois-Forez, région forestière où l'industrie du bois est très présente, la Ville d'Ambert a opté pour le bois-énergie depuis 25 ans. En effet, dès 1981, il a été décidé d'implanter une chaufferie bois pour assurer le chauffage de la piscine communale.

Forte de cette expérience réussie, la Communauté de Communes du Pays d'Ambert a souhaité la mise en place d'une deuxième chaufferie bois pour le nouveau complexe sportif CORAL.

Le choix du bois-énergie a été conforté par la réalisation d'une étude de faisabilité montrant la viabilité économique du projet.

Un partenariat exemplaire avec le Conseil général et le collège

Le collège Jules Romains étant situé à proximité du Complexe sportif, il a été proposé au Conseil Général de se raccorder sur le réseau de chaleur alimenté par la chaudière bois. La chaufferie gaz du collège a été rénovée en 2001 et a été conservée pour assurer l'appoint secours de la chaudière bois.

Une convention partenariale a donc été signée entre la Ville d'Ambert, le Conseil Général et le collège pour la mise à disposition de la chaufferie gaz.



Complexe sportif CORAL

Une ressource bois locale abondante

Dans un rayon de 20 km autour d'Ambert, sont implantées plusieurs scieries produisant environ 60 000 m³ de bois sciés et quelque 65 000 t de produits connexes (sciures, écorces, plaquettes). A cette ressource bois facilement mobilisable se rajoute un gisement potentiel très important constitué des sous-produits de l'exploitation forestière. Un contrat de fourniture a été passé entre la Collectivité et un scieur local afin de garantir la qualité du combustible, la pérennité de fourniture et la stabilité du prix.



Chaufferie bois

Impacts environnementaux

- Economie d'énergie fossile : 200 tep (tonne équivalent pétrole)
- Réduction d'émissions de gaz à effet de serre : 610 t CO₂ évitées / an
- Valorisation de sous-produits et d'une ressource locale

Contact

Mairie d'Ambert Boulevard Henri IV 63600 AMBERT - Tél. : 04.73.82.07.60 - mairie@ville-ambert.fr

Description de l'installation

- **Bâtiment chaufferie**
Dimensions 18 m x 13 m
Silo de 90 m³ utiles
(autonomie minimum 3 jours)
- **Convoiage bois**
Extraction hydraulique à racleurs
Alimentation par tapis
- **Chaudière bois**
Chaudière de marque COMPTE
(puissance 960 kW)
Décendrage automatique
Cyclone dépoussiéreur
- **Réseau de chaleur**
Longueur 200 m
6 sous-stations
- **Chaufferie gaz**
2 chaudières SECCACIER 450 kW



Chaudière bois

Investissements

Bâtiment chaufferie et voirie	155 000 € HT
Chaudière bois et périphériques	175 000 € HT
Réseau de chaleur et sous-stations	140 000 € HT
Etudes et maîtrise d'œuvre	85 000 € HT
Investissement total	555 000 € HT

Partenaires techniques

Architecte : FAGET

Bureau d'étude : BRUNEL et BETALM

Constructeur chaudière : Ets COMPTE R

Installateur : CTIR

Financements

- Aides publiques (ADEME, Département, Région, Europe) : 67 %
- Communauté de communes du Pays d'Ambert : 33 %

Fonctionnement

- Mise en service en novembre 2005
- Consommation prévisionnelle de 1 050 t de bois à 45 % d'humidité et de 335 MWh PCS gaz
- Conduite et entretien des installations confié à la société COFATHEC

Contact



Aduhme, agence locale des énergies

129 avenue de la République
63100 Clermont-Ferrand

contact@aduhme.org • www.aduhme.org



► N° Vert 0 800 503 893

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

En partenariat avec

